

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Je poste ce formulaire, dûment rempli et signé, au Chapelain francophone de la Confraternité Saint-Pierre (Abbé Hubert Bizard FSSP) :

Adresse:

Prêtre Religieux Dr. Monsieur Madame autre:

Nom : Prénom :

Date de naissance : Téléphone :

Adresse électronique :

Adresse postale : Rue : Pays :

Code postal : Ville :

Déclaration : Parce que Notre Seigneur Jésus-Christ nous a dit : « *Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson* » (Mt 9, 38), je souhaite soutenir par la prière le ministère des prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre et la formation de ses séminaristes en devenant membre de la Confraternité Saint-Pierre.

Pour mon progrès spirituel, je suis heureux (-se) de compter sur la prière quotidienne des membres de la Confraternité Saint-Pierre et de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre, tout particulièrement lors de la Sainte Messe célébrée chaque mois à mon intention.

Résolution : Je déclare être catholique, être âgé d'au moins 14 ans et avoir pris connaissance de la Charte de la Confraternité Saint-Pierre et l'approuver. Aussi je m'engage

- **chaque jour** : 1) à prier une dizaine du chapelet pour la sanctification des prêtres de la Fraternité Saint-Pierre et pour ses vocations sacerdotales, 2) et aussi à réciter la Prière de la Confraternité ;
- **chaque année** : 3) à faire célébrer une fois le Saint-Sacrifice de la Messe à ces intentions.

Conclusion : Je recevrai prochainement par la poste mon Certificat d'appartenance à la Confraternité Saint-Pierre ainsi que exemplaire(s) de la Prière de la Confraternité.

Lieu, date :

Signature :

Comment devient-on membre ?

1. En remplissant le formulaire d'inscription et en le retournant au chapelain de la Confraternité francophone.
2. La Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre vous enverra en retour le certificat d'appartenance. Les engagements prennent effet à la réception du certificat.
3. Les membres doivent être catholiques et être âgés d'au moins 14 ans.
4. L'appartenance est purement spirituelle et ne confère pas d'autres droits ou devoirs que le soutien spirituel dans la prière et la charité selon les engagements décrits plus haut.
5. De soi, les engagements ne sont pas sous peine de péché.
6. L'appartenance et les engagements qui s'ensuivent sont tacitement renouvelés chaque année en la fête de la Chaire de Saint-Pierre (22 février), sauf décision contraire manifestée.

Chapelain de la Confraternité Saint-Pierre pour les membres francophones

Abbé Hubert Bizard FSSP

Confraternité Saint-Pierre

Kirchstr. 16

88145 Wigratzbad

ALLEMAGNE

Tel.: +49.(0)83.85.92.21.72

Fax: +49.(0)83.85.92.21.33

E-Mail: info@confraternite.fr

www.confraternite.fr / www.fssp.org